Guide de l'OSP
Informer. Renforcer l'autonomie. Accompagner.
Octobre 2026

Santé des yeux : prendre les changements au sérieux

Des repères face aux troubles visuels avec l'âge

Lire devient plus fatigant, les phares éblouissent davantage : avec l'âge, la vision évolue. Si la presbytie, phénomène normal lié au vieillissement, peut être corrigée par des lunettes de lecture, certains changements visuels méritent en revanche un examen médical.

SPO Organisation Suisse des Patients
Av. Pierre-Decker 5 | 1011 Lausanne
Tel. 021 552 10 60
info@spo.ch | spo.ch

spo PATIENTENORGANISATION
osp ORGANISATION SUISSE DES PATIENTS
osp ORGANIZZAZIONE SVIZZERA DEI PAZIENTI

Ce qui devient plus fréquent avec l'âge

Cataracte :
Le cristallin, la lentille naturelle de l'œil, devient opaque. La vision se brouille progressivement et la lumière éblouit davantage.

Glaucome :
Le nerf optique s'abîme progressivement, souvent sous l'effet d'une pression trop élevée à l'intérieur de l'œil. Au début, ces dommages passent souvent inaperçus. Par la suite, certaines parties du champ visuel peuvent disparaître : des objets peuvent ainsi ne plus être remarqués.

Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) :
La rétine est touchée. Lire et reconnaître les visages peuvent devenir difficiles.
Discutez avec votre ophtalmologue des contrôles utiles dans votre situation, même si vous n'avez pas de troubles aigus.

Quand agir immédiatement

Ces signes d'alerte ne font pas partie de la presbytie normale et peuvent indiquer une urgence médicale :

- Vous constatez une forte baisse de votre vision, appelée aussi acuité visuelle : vous voyez soudain nettement moins bien, vous voyez double ou vous remarquez qu'une partie de votre champ visuel manque.
- Vous voyez des éclairs lumineux, des points noirs ou une ombre semblable à un rideau.
- Vous avez une forte douleur à un œil, surtout si elle s'accompagne d'une rougeur, d'une vision floue ou de nausées.
- Vous avez une blessure à l'œil causée par un corps étranger ou un liquide corrosif.

Faites-vous examiner immédiatement dans un cabinet d'ophtalmologie qui prend en charge les urgences ou dans une clinique ophtalmologique. Si personne n'est joignable, rendez-vous directement dans un service d'urgences. Ne conduisez pas vous-même.

En présence de signes d'alerte, n'attendez pas le prochain contrôle, même si vous n'avez pas mal.

Après l'examen : quelle est la suite ?

Vous devez pouvoir comprendre les résultats de l'examen et les prochaines étapes. Posez vos questions :

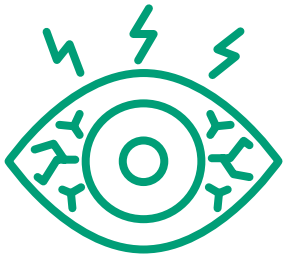
- Comment expliquer mes troubles ? Quel est le diagnostic ?
- Quelle est la suite ? Quels sont les effets attendus et les objectifs du traitement : guérir, mieux voir ou freiner une dégradation ?
- Quelles sont les possibilités ? Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients ?
- Quand aura lieu le prochain contrôle ? Quels changements doivent m'amener à vous recontacter plus tôt ?
- Au vu des résultats, serait-il utile de demander un second avis ?

Notez ce qui a été convenu. Une personne qui vous accompagne peut vous aider à écouter et à poser des questions.

Si les troubles persistent

Recontactez le cabinet si l'amélioration attendue ne se produit pas ou si les troubles s'aggravent. Demandez quelle est la prochaine étape concrète. En présence de signes d'alerte, agissez immédiatement.

Utilisez les médicaments prescrits selon les indications reçues. Signalez les effets indésirables ou les difficultés d'utilisation, par exemple pour mettre les gouttes dans l'œil.



Si vous avez des doutes

En parler
Expliquez précisément ce qui vous préoccupe : « Je n'ai pas encore compris pourquoi… » ou « Mes troubles continuent de me gêner au quotidien. » Demandez une explication claire.

Demander un second avis
Si vous avez des doutes sur un diagnostic ou avant une opération qui peut être planifiée, vous pouvez consulter un ou une autre ophtalmologue pour obtenir un second avis. Renseignez-vous au préalable auprès de votre caisse-maladie sur la prise en charge des coûts et les conditions de votre modèle d'assurance. Cette démarche ne doit pas retarder un traitement urgent.

Obtenir vos documents et chercher du soutien
Vous pouvez demander des copies de vos résultats d'examens et de vos images médicales. Si un conflit reste sans solution, le service des réclamations de l'établissement, un service de médiation ou l'OSP peuvent vous aider, selon la situation.

Si des questions restent sans réponse

L'OSP est là pour vous
Nous vous aidons à faire le point sur vos préoccupations, à préparer vos questions aux professionnels de santé qui vous suivent et à clarifier les prochaines étapes. Si vous soupçonnez une erreur de traitement, nous discutons avec vous des démarches possibles pour examiner la situation. Pour obtenir un second avis médical, adressez-vous à un cabinet d'ophtalmologie ou à une clinique ophtalmologique.

Brève consultation téléphonique gratuite :
↗ spo.ch/fr/angebot/beratung

Organisation suisse des patients OSP | 044 252 54 22 | info@spo.ch

À retenir

Les changements de la vision méritent votre attention. Faites rapidement examiner les signes d'alerte et **posez vos questions** si les troubles ou les doutes persistent. Vous pouvez vous faire aider pour trouver des réponses.